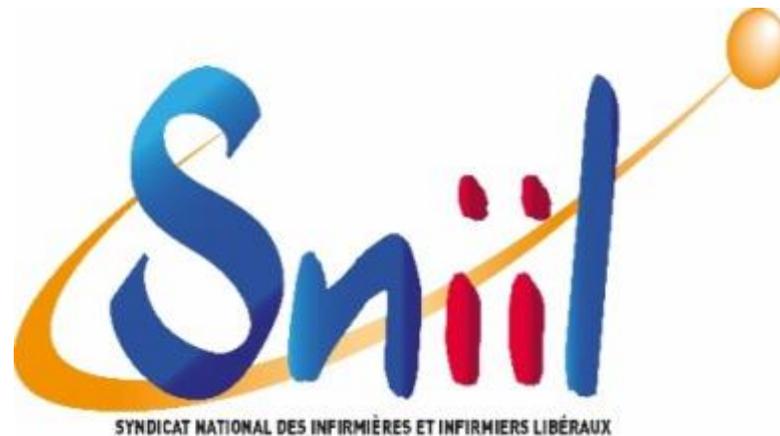


Sniil

Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux

Bienvenue à la soirée du 14/06/2018



Sniiil

Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux



STRATÉGIE DE TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Travaux commencés depuis le 13/02/2018, impulsés par le ministère de la santé.

5 chantiers distincts:

- **Qualité et pertinence des soins:** démarche qualité imposée aux 3 secteurs
- **Mode de financement et régulation:** T2A, forfait de pec, développement de la chirurgie ambulatoire
- **Virage numérique:** messagerie sécurisée de santé et télé médecine
- **Formation et évolution des métiers:** transfert de tâches, délégation de compétences, IPA, protocole Asalée
- **Organisation territoriale des soins:** GHT, zonage, MSP et ESP-CPTS

MISSIONS D'UN SYNDICAT IDEL

Seules les organisations syndicales reconnues représentatives ont le droit de:

- **négociier** (art L162-33 du CSP, loi de 1972)
- **agir** (art 7 & 10 de l'ordonnance de création de la Sécu, de 1945)

Représentation départementale/régionale:

- CPD 974 – CPR OI
- **URPS IDE Océan Indien**

Représentation nationale:

- CPN
- Négos conv avec l'UNCAM
- Ministère de la santé
- **CARPIMKO**

Rôle de l'**Ordre IDE** différent -> avis consultatif

NEGOCIATIONS CONVENTIONNELLES

- **12/7/17** = début des négociations conventionnelles (UNCAM/syndicats IDEL)
 - **Nov 2017** = signature de l'avenant n°5 (majoration de l'IF DJF et réduction de la cotisation AF)
 - **Mars 2018** = échec de la signature de l'avenant n°6 (zonage IDEL, iatrogénie, ttt psy, nouveaux actes comme le KTPN, création de nv PRADO spécifique, retour sur les RAAC pour nv acte de suivi post ambulatoire) -> report à juillet
 - **Juillet 2018** = Signature de l'avenant n°6 (BSI, télémédecine, mss)
 - **Délai incompressible de 6 mois** nécessaire à partir de la publication au JO
- => **Début 2019** = mise en application du nv texte

NEGOCIATIONS CONVENTIONNELLES

Avenant n°6, juil 2018

- Reprise des négos sur les sujets restés en suspend: travaux sur la iatrogénie, TTT psy., nouveaux actes, pst lourd et complexes (durée cicatrisation, TPN) , la régulation de la démographie idel, IK...
- Intégration des nouveaux outils numériques (DMP, mss et télémédecine).
- Validation du BSI (opérationnel début 2019).
- autres dispositions (protection sociale maternité des IDEL).

Délai incompressible de 6 mois avant application du nouveau texte

C'est un programme de suivi infirmier, en complément du suivi médical, après sortie des patients hospitalisés pour exacerbation de BPCO ou IC. Il comprend **1 visite/sem**, **pdt minimum 2 mois et maximum 6 mois**, avec une **1ère visite dans les 7j après la sortie**, et un **plafond maximal de 15 séances**.

Cette séance inclut la tenue d'une **fiche de surveillance + la transmission des informations au médecin traitant dans les 48h**, par voie électronique sécurisée.

Pas de notion de temps.

La facturation de cet acte est conditionnée à la **formation des IDEL** à ce suivi.

RAPPEL SUR LES FORMATIONS

- Prise en charge DPC:

Enveloppe annuelle/PS de 2j/an pour 2018 (obligation triennale), formation pec par l'Andpc et indemnisée par la CGSS.

- Prise en charge Fifpl:

Cotisation de 95€/an prélevée, pec à hauteur de 1400€/an/PS pour 4j max (plafond de 350€/j).

- Prise en charge par ses propres fonds professionnels:

Ex: DU, Master, autre type de formations, congrès, séminaires...

Ouvre droit à un crédit d'impôt quand attestation de présence avec nombre d'heures précisé (plafond de 40h/an).

MESSAGERIES DE SANTÉ SECURISÉES

OBJ: Échange sécurisé entre PS (caractère sensible des données médicales) et partage de documents du dossier patient entre PS.

Chiffres: Taux d'équipement en MSS, à la Réunion = 11%.
45% des médecins généralistes sont équipés.
Déploiement aux auxiliaires médicaux prévu fin 2018.

NB: Le ministère doit proposer un choix entre 2 messageries -> libre choix
Seuls **Apicrypt** et **MS santé** sont interopérables.

OIS Appui propose une adresse mail gratuite pour le lancement.

Pb: inclusion des documents dans les logiciels métier.

L'URPS IDE OCEAN INDIEN

SITE INTERNET: www.urpsinfirmiers-oi.fr

PAGE FACEBOOK: URPS Infirmiers OI



MISSION: contribue à l'organisation de l'offre de santé régionale, en représentant les IDEL auprès des différents acteurs des 3 secteurs.

PROJETS: panel IDEL, Dispositif Ide Accompagnement et de Suivi Post Ambulatoire à Domicile, programme d'expérimentation ETP Diabète, démarche qualité et sécurité des soins, 2ème journée d'accueil des nv idel (25/10/18)

TRAVAUX EFFECTUÉS: KTADOM, Diabetocollege, lien affirmé avec les réseaux (SAOME, REUCARE, MAIA, OIIS...), création de l'InterURPS...

DEMARCHE QUALITÉ CHEZ LES LIBÉRAUX

POURQUOI? Répondre aux exigences du système de santé français

AVEC QUI? L'URPS IDE en tant que représentant des IDEL et ORISON, organisation régionale d'appui à la sécurité des soins des 3 secteurs

OBJECTIF: Développer et promouvoir une dynamique d'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des personnes soignées, sur la Réunion et Mayotte.

COMMENT? En déclarant les évènements indésirables associés aux soins EIAS & EIGAS

<https://signalement.social-sante.gouv.fr>



JOURNÉE DE L'IDEL, 12/05/18

Depuis 1965, évènement annuel consacré à la promotion de l'art infirmier.

PRENDRE SOIN DE VOUS... CHEZ VOUS

C'est le métier des infirmières et infirmiers libéraux.

Séjours à l'hôpital raccourcis

(organisation des sorties, retours précoces après chirurgie ambulatoire)

Hospitalisations moins fréquentes

(soins et surveillance pathologies complexes et chroniques)

Prévention et éducation

(vaccination, éducation à la santé...)

Maintien à domicile

(perte d'autonomie, soins palliatifs, gestion de la douleur...)

Soins techniques à la maison

(pansements complexes, plaies chroniques, perfusions, chimiothérapies, dialyses péritonéales...)

- Les français plébiscitent les ide = 90% d'opinions positives
- **122 000 IDEL** en France, mais spécificités du libéral mal connues
- > Communiqué du Sniiil pour rappeler nos missions

LE SNIIL REÇU AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ (20/04/18)

Pour se faire entendre sur:

- **VAG**: manque de traçabilité sur l'impact de la vaccination par les IDEL // étude chiffrée des pharmaciens
 - **Extension du droit à vacciner** -> attente avis de la HAS (Art R4311-5-1 du CSP)
 - **Négociations conventionnelles**: manque de prise en compte des nb attentes
 - **Accompagnement du développement de l'ambulatoire** -> création d'un forfait de pec, prévention de la iatrogénie // bilan de médication
 - **HAD-SSIAD**: sortir les coûts des soins infirmiers des forfaits SSIAD
 - **Sécurité des idel** -> mise en place prévue d'un groupe de travail
- ➡ Sensibiliser l'Ordre sur l'importance des communications grand public

PROFESSION MISE À MAL



The advertisement shows a woman in a light blue uniform talking on a mobile phone, looking stressed. A list of issues is shown on the left: DÉPRESSION, SOUFFRANCE, AGRESSIONS, and ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL. At the bottom, the phone number 0800 800 854 is displayed in a large orange box. Below the number, it says 'PLATEFORME CONFIDENTIELLE & ANONYME' and 'APPEL GRATUIT 24H/24'. At the very bottom, there is a logo for the 'Ordre National des Infirmiers' and the text 'L'ENTRAIDE, LA MISSION DE L'ORDRE' and 'WWW.ORDRE-INFIRMIERS.FR'. A small note at the bottom left mentions 'EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS ET L'AAPMS'.

- **Enquête de l'Ordre Infirmier** fin mars : Soignants en détresse => mise en place d'un numéro vert.
- **Article d'HOSPIMEDIA** « Près d'1/4 des infirmiers vidés émotionnellement envisagent de changer de métier », 83% affirment se sentir souvent ou parfois vidés émotionnellement (10/4/18).
- **Envoyé Spécial**, sur France 2 le 12/4/18 « A la rencontre d'une ide qui a décidé d'en finir »

ACTUALITÉS IMPACTANT LES IDEL

Dossier Médical Partagé ou DMP

- Grille d'habilitation de la CNAM validée = **accès au DMP** + partage des informations entre les différents PS => les IDEL n'auront **aucune restrictions d'accès**. www.dmp.gouv.fr/matrice-d-habilitation
- Projet de valorisation de l'ouverture de DMP par une IDEL, payé **1€/DMP**.

PRESCRIPTION IDE

- Décision parue au JO le 20/03/2018 = **droit de prescription de dispositifs médicaux de perfusion** (set de branchement, de débranchement, d'entretien intercure, et, forfaits de consommables et accessoires.)
- Attention à la prescription de coussin anti-escarres (# positionnement)

ACTUALITÉS IMPACTANT LES IDEL

GUICHET UNIQUE

- ARS-CGSS: prévu pour le 2^{ème} semestre 2018
- Net-entreprises: Déclaration Sociale des Indépendants (URSSAF+CARPIMKO)

PRELEVEMENT À LA SOURCE

Mensualisation de l'impôt sur le revenu selon la moyenne du CA des 3 dernières années.

Entre en vigueur dès janvier 2019 pour les revenus 2019 (2018 = cadeau).

ACTUALITÉS IMPACTANT LES IDEL

Attention aux arnaques!!!

ACCESSIBILITÉ ERP

Aucun certificat n'est reconnu -> ne rien payer

Mise aux normes nécessaires avec Agenda d'Accessibilité Programmée

Consulter www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32873

RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Mise en conformité RGPD = déclaration de conformité NS-050 de la CNIL, concernant la gestion informatisée d'un cabinet paramédical -> www.cnil.fr

La CNIL met en garde contre les démarches téléphoniques faites auprès des entreprises, insistant sur des sanctions financières.

RGPD 25/05/2018

NORME SIMPLIFIÉE n°50, sur la gestion informatisée courante d'un cabinet médical ou paramédical

S'applique à: - la gestion administrative et médicales des patients
- l'établissement et la télétransmission des FSE
- la tenue de la comptabilité

Impose: - mesures de sécurité pour assurer la confidentialité des données (CPS, mss, utilisation de mots de passe personnalisés, logiciels sécurisés, antivirus, ...)

- conservation des données pdt 5 ans et archivage pdt 15 ans
Interdit toute exploitation commerciale des données.

ACTUALITÉS IMPACTANT LES IDEL

CARPIMKO

Attention aux appels de sociétés privées!

Fin de l'année de régularisation -> N-1 comme impôts et URSSAF

Alignement des différents régimes de retraite prévu par le gouvernement.

ASSURANCE VOLONTAIRE ACCIDENT DU TRAVAIL (AVAT)

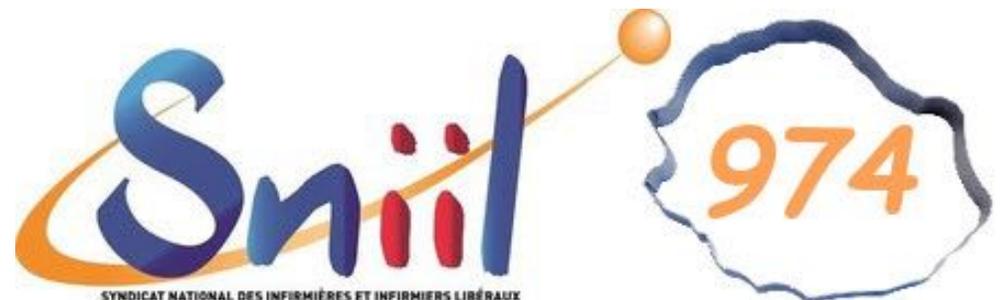
Pour la pec des examens médicaux durant un AT (# Indemnités Journalières)

Très fortement recommandée -> souscription auprès de la **CGSS** ou **APEI**

Formulaire disponible sur notre site www.sniil974.fr ou www.sniil.fr (lien APEI sur la page d'accueil)

PAR AILLEURS L'ÉQUIPE SNIIL 974 TRAVAILLE À...

- Représenter les IDEL en CPD et CIDOI: faire remonter les pb rencontrés.
- Création d'un dossier de soins infirmier: en ligne sur le site internet www.sniil974.fr , onglet « pratique infirmière ».
- Actualisation de son site internet et sa page Facebook
- Problématique du stationnement: positionnement du préfet clair (cf www.urpsinfirmiers-oi.fr)



PAR AILLEURS L'ÉQUIPE SNIIL 974 TRAVAILLE À...

Prochaines formations Infci:

- 20-21/09: **Gestes d'urgence**, en DPC, au St Alexis (Boucan Canot)
- 29-30/10: **NGAP**, en formation libre payante, ouverte aux secrétaires, à Villa Delisle (St Pierre)

Prochains évènements prévus:

- Ma 18/9 de 12h à 14h30 **midi NGAP**, au Battant des Lames (St Pierre)
- Ma 02/10 à 19h sur de la neuro, au Véli (St André)
- 22/11 à 19h sur **le pied diabétique**, au Villa Delisle (St Pierre)

Venue de notre présidente nationale: fin novembre 2018 pour le séminaire régional

Sniiil

Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux



Sniiil

Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux

MERCI DE VOTRE ATTENTION

COCKTAIL DINATOIRE OFFERT PAR

Nutricia et Urgo